

Puy-Guillaume, le 14 octobre 2026

**Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil Municipal**

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie de Puy-Guillaume le :

**Jeudi 22 octobre 2026
à 19 heures 00
Salle du Conseil Municipal**

Je compte sur votre présence.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

**Alexandra VIRLOGEUX
*Conseillère départementale
du canton de Maringues***

Ordre du jour :

Compte rendu :

1. Compte-rendu des décisions du Maire (Alexandra VIRLOGEUX).

Affaires générales :

2. Communauté de communes Thiers Dore et Montagne : modification des statuts n°9 - restitution des compétences eau et assainissement à la commune de Dorat (Alexandra VIRLOGEUX).
3. Communauté de communes Thiers Dore et Montagne : avenant n°3 à la convention ORT (Alexandra VIRLOGEUX).
4. Salle Hervé Paccaud : modification du règlement intérieur (Dominique GENES).
5. AGSGV 63 : Désignation de délégués (Alexandra VIRLOGEUX).
6. Désignation d'un correspondant incendie et secours (Alexandra VIRLOGEUX).
7. Cimetière : rétrocession de la concession n°4-0097(PIJOURLET-SICARD) (Alexandra VIRLOGEUX).

Personnel :

8. Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale : contrat groupe assurance statutaire (Thibaut D'ESCRIVAN).

Travaux-urbanisme :

9. Communauté de communes Thiers Dore et Montagne : opposition au transfert de la compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme au 1er janvier 2027 (Pierre VAYSSET).
10. Attribution d'une subvention à la rénovation de façade (Pierre VAYSSET).

Questions diverses.